

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFF. ADM. ET JURIDIQUES

DIVISION DE L'ADMINISTRATION

GENERALE DU PERSONNEL ET MATERIEL

DECRET N° 75/224/ETR/SG/DAAJ/DAGPM
DU 7/5/75 portant nomination de Monsieur
MATHEY René en qualité de Conseiller à Bruxelles

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement Ministre du Plan,

Vu la Constitution du 24 juin 1973 ;

Vu la loi 15-62 du 3 février 1962 portant statut général des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;

Vu le décret n° 61-143 du 27 juin 1961 portant statut commun des cadres du personnel diplomatique et consulaire de la République Populaire du Congo ;

Vu le décret n° 64/165 du 22 Mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;

Vu le décret n° 66/92 du 2 Mars 1966 portant organisation du Ministère des Affaires Etrangères ;

Vu le décret n° 67/116/ETR/SG/DAAJ/DAGPM du 16 Mai 1967 fixant le régime des rémunérations des cadres diplomatiques et consulaires de la République Populaire du Congo ;

Vu le décret n° 67/102 du 6 Mai 1967 portant réorganisation des structures des Ambassades de la République Populaire du Congo à l'Etranger ;

Vu le décret n° 75/20 du 8 janvier 1975 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement, Ministre du Plan ;

Vu le décret n° 75/21 du 9 janvier 1975 fixant la composition du gouvernement de la République Populaire du Congo ;

D E C R E T

Article 1er : Monsieur MATHEY René, Professeur certifié de 1^o échelon des cadres des services sociaux (Enseignement) en service au Ministère des Affaires Etrangères (Division Europe) est nommé Conseiller Politique à l'Ambassade de la République Populaire du Congo à Bruxelles (Belgique).

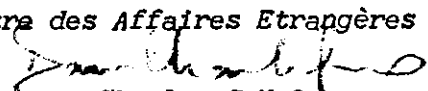
Article 2 : Les Ministres des Affaires Etrangères, du Travail et des Finances sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé à Bruxelles, sera enregistré publié au Journal de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

.../...

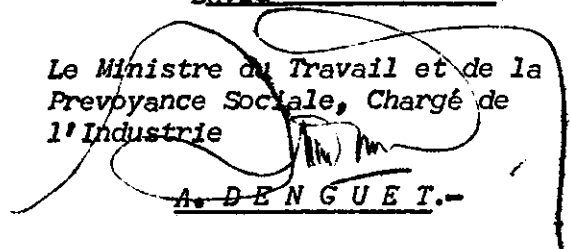
Brazzaville, le 7 MAI 1975

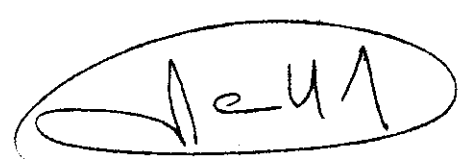
Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement, Ministre du Plan

Le Ministre des Affaires Etrangères

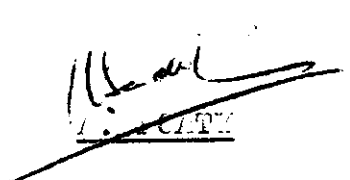

David-Charles GANAQ.-

Le Ministre du Travail et de la
Prevoyance Sociale, Chargé de
l'Industrie


A. DENGUE T.-


H. LOPES.-

/ Le Ministre des Finances
Le Ministre du Commerce


J. LUTY

Ampliations :

JORPC 1
PRESIDENCE REP.... 1
RELATIONS EXT..... 1
CAB/PM 1
SGCM/BC 2
DGT 2
DF 2
CF 1
AMBACOBRAZZA BRUXELLES.2
INTERESSE.....1
AFF.ETR..... 4
DOSSIER 3

